

GÉNÉRALITÉS

- L'installation est construite en béton préfabriqué originaire d'une centrale à béton agréée Benor.
- Le béton est mécaniquement et automatiquement dispersé durant le remplissage du moule.
- La dalle de tête est munie d'un trou d'homme carré et d'une taque de fermeture.
- Les parois sont coniques et présentent une épaisseur minimale de 6 cm.
- Afin d'éviter des déformations par traction, la dalle de tête sera disposée sur la cuve en usine en faisant usage de ventouses. La dalle de tête ne peut donc en aucun cas être munies d'œilletons de levage.
- La station d'épuration biologique est dimensionnée suivant les prescriptions européennes et belges.
- Tous les matériaux sont approuvés CE.
- Seules les eaux usées domestiques s'écoulent vers l'installation.
- Les prescriptions de pose et de mise en oeuvre accompagnent la livraison.

SURCHARGES AUTORISÉES

- La dalle de tête standard est conçue pour une charge maximale de 80 cm de terre.
- Pour des surcharges plus importantes, il vous est possible d'obtenir en option des dalles de tête renforcées.

DESCRIPTION DE LA TECHNIQUE D'ÉPURATION

- L'installation consiste en:
 - un compartiment de pré-décantation avec dégraisseur intégré
 - un bio-réacteur avec un apport en oxygène par intermittence
 - un compartiment de post-décantation
- Les eaux usées à épurer transitent par gravité à travers toute l'installation d'épuration.
- L'influent est filtré via une entrée en PVC munie d'un coude plongeant disposé dans le compartiment de pré-décantation. Ce compartiment fait également office de dégraisseur.
- Le(s) porteur(s) de bactéries disposé(s) dans le bio-réacteur est conçu de façon à pouvoir remplacer manuellement l'élément d'aération, et ceci sans que le porteur de bactérie doit être enlevé et sans devoir faire usage d'un matériel de manutention.
- Les éléments constitutifs du lit portant doivent être fixés dans le bio-réacteur afin d'éviter le déplacement et/ou la perte de ceux-ci.
- Pour que l'apport d'oxygène dans le bio-réacteur se fasse de façon optimale, le diamètre intérieur du conduit flexible d'aération doit être au moins égal au diamètre extérieur de la bouche d'aspiration du compresseur d'air.
- Le lit portant repose sur un support en inox permettant ainsi de respecter un espace minimal de 30 cm entre l'élément d'aération et le dessous du lit portant, ce qui est indispensable pour un apport en oxygène optimal.
- L'apport d'oxygène à intervalle régulier se fait par un compresseur à faible nuisance sonore. Le compresseur est placé à l'intérieur, mais peut également être placé à l'extérieur à condition de le disposer dans une armoire étanche.
- Les eaux usées à décanter arrivent par écoulement gravitaire dans le compartiment de post-décantation.
- Un orifice de sortie en PVC empêche l'évacuation des boues en suspension.
- L'installation dispose d'une ventilation pour évacuer les gaz formés.
- Le démarrage et le fonctionnement du procédé épuratoire se fait sans apport de nutriments ou d'enzymes.

PRESTATIONS ÉPURATOIRES

- DBO < 25mg/l O₂
- DCO < 125mg/l O₂
- Matières en suspension < 30mg/l

GARANTIES

- Les prestations épuratoires sont conformes aux normes et directives actuelles du Vlare II bis, la Région Wallonne et recommandation Européenne et sont garantis par une attestation de conformité
- Sur la structure en béton: minimum 15 ans de garantie
- Sur le lit portant: 20 ans de garantie
- Sur les éléments d'aération: 5 ans de garantie
- Sur le compresseur et autres éléments électriques: 2 ans de garantie

ENTRETIEN

- Le fabricant est tenu de présenter un contrat d'entretien

gepex

